

ANNEXE A :

Formulaire de demande de remboursement de la spécialité pharmaceutique à base de dapagliflozine (§11930000 du chapitre IV de la liste jointe à l'A.R. du 1^{er} février 2018)

I - Identification du bénéficiaire (nom, prénom, numéro d'affiliation à l'organisme assureur) :

_____ (nom)
_____ (prénom)
_____ (numéro d'affiliation)

II – Eléments à attester par le prescripteur:

Il s'agit d'une première demande de remboursement

Je soussigné, docteur en médecine, certifie que le bénéficiaire adulte mentionné ci-dessus atteint d'une insuffisance rénale chronique, répond aux conditions cumulatives suivantes au début du traitement avec cette spécialité, en complément à un traitement standard :

- 1) Le bénéficiaire se présente avec un taux de filtration glomérulaire < 60 ml/min/1.73 m²
- 2) ET une albuminurie : uACR > ou = 200 mg/g
- 3) ET le bénéficiaire ne souffre pas de diabète de type 1

Je tiens à la disposition du médecin-conseil les éléments de preuve établissant que le bénéficiaire se trouve dans la situation attestée.

Sur base de ces éléments, j'atteste que ce bénéficiaire nécessite de recevoir, pendant une période de 322 jours, le remboursement de cette spécialité à une dose maximale de 10 mg une fois par jour.

Il s'agit d'une demande de remboursement suivant un accord dans le § 11740000

Je soussigné, docteur en médecine, atteste que le bénéficiaire adulte mentionné ci-dessus a déjà reçu une autorisation de remboursement pour cette spécialité sur base du § 11740000 du chapitre IV de la liste jointe à l'A.R. du 1^{er} février 2018.

Je confirme que la prolongation du remboursement de cette spécialité pour une nouvelle période de 392 jours, à une dose maximale de 10 mg une fois par jour, est médicalement justifiée pour ce bénéficiaire atteint d'une insuffisance rénale chronique.

Il s'agit d'une demande de prolongation de remboursement

Je soussigné, docteur en médecine, atteste que le bénéficiaire adulte mentionné ci-dessus a déjà reçu une autorisation de remboursement pour cette spécialité sur base du § 11930000 du chapitre IV de la liste jointe à l'A.R. du 1^{er} février 2018.

Je confirme que la prolongation du remboursement de cette spécialité pour une nouvelle période de 392 jours, à une dose maximale de 10 mg une fois par jour, est médicalement justifiée pour ce bénéficiaire atteint d'une insuffisance rénale chronique.

Il s'agit d'une demande de remboursement suivant l'inclusion dans un Early Access Programme

Je soussigné, docteur en médecine, certifie que le bénéficiaire adulte mentionné ci-dessus atteint d'une insuffisance rénale chronique, est déjà traité avec la dapagliflozine dans le cadre d'un Early Access Programme (EAP).

Je tiens à la disposition du médecin-conseil les éléments de preuve établissant que le bénéficiaire se trouve dans la situation attestée. Sur base de ces éléments, j'atteste que ce bénéficiaire nécessite de recevoir, pendant une période de 322 jours, le remboursement de cette spécialité à une dose maximale de 10 mg une fois par jour.

III - Identification du médecin mentionné ci-dessus au point II :

_____ (nom)
_____ (prénom)
[1] - _____ - [] - [] (n° INAMI)
[] / [] / [] (date)

_____ (cachet)

.....

(signature du médecin)